

ÉLABORATION DU SRADDET GRAND EST

**CONTRIBUTION COMMUNE DE L'INTERSCOT DU BAS-RHIN,
DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN ET DE L'EUROMÉTROPOLE DE
STRASBOURG AU DIAGNOSTIC ET AUX ENJEUX**

Avec la participation de l'agence d'urbanisme de Strasbourg et de l'ADIRA

Juin 2017

UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE PORTER

UNE VISION COMMUNE

De nouveaux périmètres, un nouveau regard

La Région GRAND EST bénéficie d'une situation géographique stratégique en FRANCE, à la frontière de quatre pays (ALLEMAGNE, SUISSE, LUXEMBOURG et BELGIQUE). Cette singularité par rapport aux autres régions françaises constitue incontestablement une opportunité en termes d'échanges économiques transfrontaliers et de dynamiques internationales.

Les trois « anciennes » régions administratives qui la composaient - l'ALSACE, la CHAMPAGNE-ARDENNE et la LORRAINE - disposent chacune d'atouts, de spécificités propres et de faiblesses. Il importe par voie de conséquence de jouer la complémentarité et de conforter les atouts et les spécificités des unes et des autres pour renforcer collectivement la Région GRAND EST.

Une nouvelle hiérarchie dans la planification

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) constitue un document cadre, de planification, directement lié aux schémas de cohérence territoriale (SCoT). Au sein de la Région GRAND EST, l'ALSACE a la particularité d'être couverte en totalité par des SCoT, ce qui a permis une structuration et un dialogue inter-territorial. Fort de cette expérience, les territoires de SCoT alsaciens, notamment bas-rhinois, possèdent une réelle légitimité à dialoguer avec la Région GRAND EST dans le cadre de l'élaboration de son SRADDET.

Une ambition territoriale partagée

Ces évolutions ont conforté les présidents des SCoT bas-rhinois, de l'EuroMétropole de STRASBOURG et du Département du BAS-RHIN de l'intérêt de dialoguer et construire ensemble une ambition pour l'ALSACE, au service de la Région GRAND EST.

Cette vision commune de développement vient guider la contribution collective portée par les SCoT bas-rhinois, l'EuroMétropole de STRASBOURG et le Département du BAS-RHIN pour alimenter le projet de SRADDET de la Région GRAND EST afin de valoriser son statut de région européenne, en affirmant le rôle spécifique de l'ALSACE, et de favoriser son développement.

La présente contribution exprime sans conteste des choix politiques forts pour la Région GRAND EST et l'ALSACE, qui s'articulent autour de trois échelles interdépendantes :

- la Région GRAND EST et l'ALSACE à l'échelle européenne et plus particulièrement à celle du Rhin supérieur : **un positionnement central géostratégique** ;
- l'ALSACE pour la Région GRAND EST : **STRASBOURG, une métropole régionale et européenne forte** ;
- l'ALSACE au sein de la Région GRAND EST : **l'espace métropolitain alsacien**, un maillage de territoires forts.

QUINZE AXES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉS COLLECTIVEMENT

Les présidents des SCOT bas-rhinois, de l'EuroMétropole de STRASBOURG et du Département du BAS-RHIN considèrent que le SRADDET permettra de renforcer la Région GRAND EST, de consolider le rôle de l'ALSACE au niveau européen et régional et de confirmer le statut de STRASBOURG comme capitale régionale et européenne autour de 15 axes de développement portés collectivement.

Cette contribution est articulée avec le SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) approuvé le 2 juin 2017.

LE GRAND EST, LA PLUS EUROPÉENNE DES RÉGIONS FRANÇAISES : LE RÔLE SPÉCIFIQUE DE L'ALSACE

- 1) **Renforcer le positionnement central géostratégique de la Région GRAND EST et de l'ALSACE au carrefour de 4 corridors européens**
- 2) **À travers l'ALSACE, ancrer la Région GRAND EST dans le maillage du Rhin supérieur**
- 3) **S'appuyer sur le Rhin, artère maîtresse du fret fluvial européen**
- 4) **Tirer parti du rayonnement et de l'excellence de nos universités**
- 5) **Renforcer la dimension européenne de la Région GRAND EST**

STRASBOURG, UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE ET EUROPÉENNE FORTE

- 6) **Conforter le rôle de STRASBOURG, capitale européenne, rhénane et régionale**
- 7) **Renforcer et développer les fonctions métropolitaines à forte valeur ajoutée**

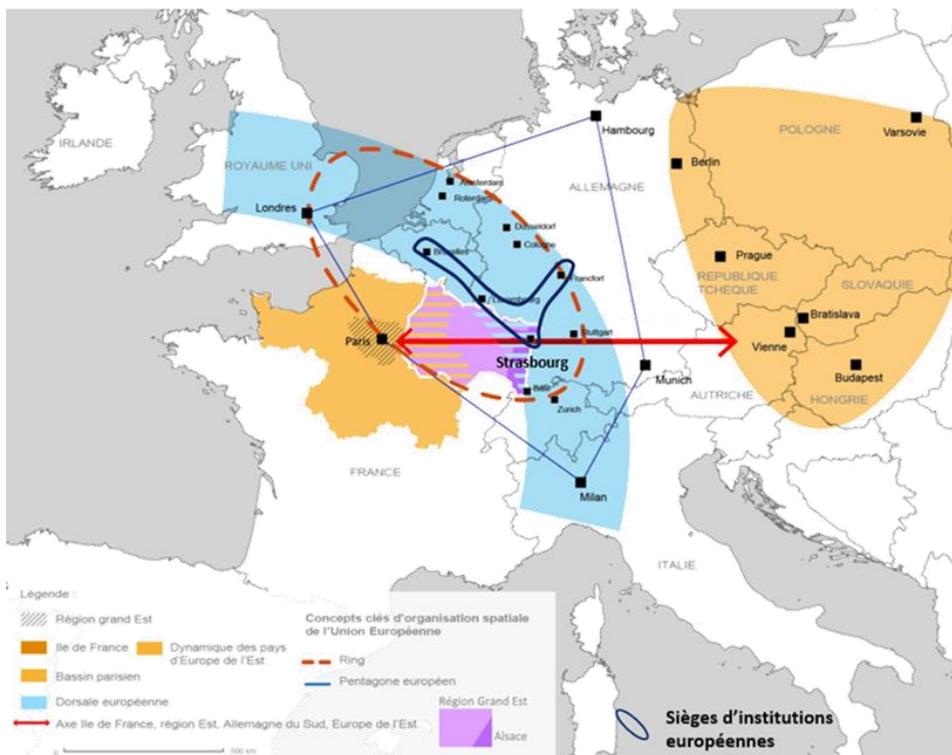
L'ESPACE MÉTROPOLITAIN ALSACIEN, UN MAILLAGE DE TERRITOIRES FORTS

- 8) **S'appuyer sur les moteurs économiques des territoires**
- 9) **Gagner de la valeur ajoutée dans les territoires**
- 10) **Jouer la carte du tourisme à toutes les échelles pour une complémentarité entre l'offre urbaine et le tourisme rural et fluvial**
- 11) **Se coordonner pour renforcer l'attractivité résidentielle de tous les territoires**
- 12) **Conforter et moderniser les réseaux de transport pour renforcer l'attractivité des territoires**
- 13) **Faire de l'énergie un levier de développement économique**
- 14) **Valoriser la richesse de la biodiversité et des paysages alsaciens**
- 15) **Faire du Massif vosgien un espace de projets à l'échelle de la Région GRAND EST**

LE GRAND EST, LA PLUS EUROPÉENNE DES RÉGIONS FRANÇAISES : LE RÔLE SPÉCIFIQUE DE L'ALSACE

La Région GRAND EST pourra s'appuyer sur l'ALSACE au niveau européen et international, en renforçant celle-ci comme territoire d'échanges de niveaux européens, créant ainsi une plus-value pour l'ensemble de la région.

La Région GRAND EST constitue la seule région ouverte sur quatre pays, économiquement très forts au cœur de l'EUROPE. Les échanges, tant en matière de flux que de coopérations, y sont particulièrement développés et représentent un atout et une opportunité pour notre territoire.



Au sein de cette région, l'ALSACE présente la spécificité d'être :

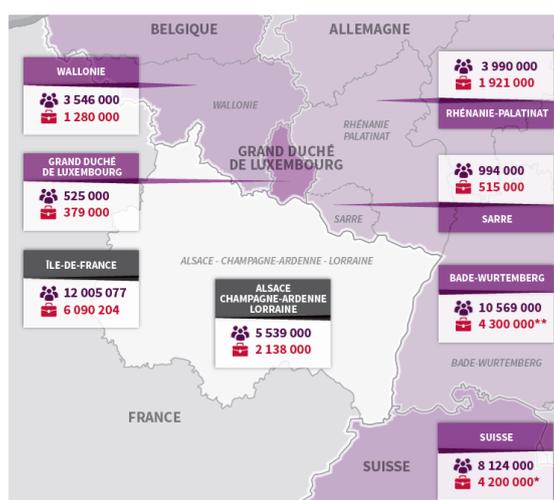
- deux fois plus dense que les autres territoires de la Région GRAND EST ;
- le siège de nombreuses institutions européennes ;
- frontalière avec l'ALLEMAGNE (1^{er} partenaire économique de la FRANCE) et la SUISSE, en position centrale au cœur de la mégalopole européenne qui concentre activités, richesses, capacités de recherche et population (70 millions d'habitants de LONDRES à MILAN) ;

DES RÉGIONS VOISINES DENSÉMENT PEUPLÉES ET ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUES

Nombre d'habitants et d'emplois par région ou Land
(Sources : INSEE, Portail statistique de la Grande Région, STATEC, STATBEL, Office fédéral de la statistique suisse, Commission européenne)

Population
Emploi

*hors agriculture
**emplois assujettis aux cotisations sociales



Ces caractéristiques font de l'ALSACE un atout pour la Région GRAND EST, qui devra être appuyé et valorisé dans le SRADDET, en cohérence avec l'ensemble des territoires de la région.

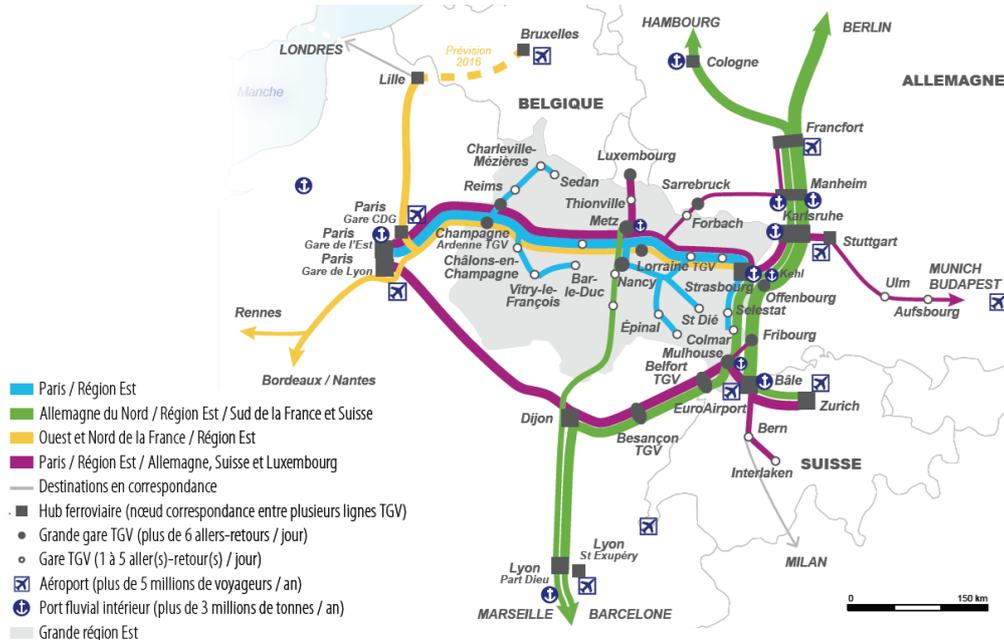
1. Renforcer le positionnement central géostratégique de la Région GRAND EST et de l'ALSACE au carrefour de 4 corridors européens

L'ALSACE se situe au carrefour de quatre corridors européens : RHIN-ALPES, ATLANTIQUE, MER DU NORD-MÉDITERRANÉE, RHIN-DANUBE.
Elle est **desservie par six aéroports** dans un rayon de 200 km (accueillant de 1 à 58 millions de voyageurs annuels), dont l'EuroAirport BÂLE-MULHOUSE-FRIBOURG, premier aéroport régional, et STRASBOURG International avec un positionnement distinct et complémentaire.

Pour renforcer ce positionnement, le SRADDET doit permettre de :

- renforcer le corridor européen nord-sud, notamment l'axe **Rhin-Rhône** pour une meilleure intégration dans les réseaux européens : un axe fondamental pour conforter le rôle de l'ALSACE et le statut de la capitale européenne.

Accessibilité TGV, aérienne et portuaire Grande Région Est (sources : SNCF, DB, UAF, Observatory of European Inland Navigation et VNF)



- inscrire l'espace métropolitain dans un **système de hub plurimodal** :
 - hub aéroportuaire européen** à l'échelle du Rhin supérieur : *complémentarité entre aéroports : EuroAirport BÂLE-MULHOUSE-FRIBOURG (structurant) et STRASBOURG International (positionnement notamment sur les vols d'affaires) : développer des liaisons express ferroviaires depuis STRASBOURG, renforcement du cadencement ferroviaire entre ces deux aéroports ;*
 - hub autoroutier** : *renforcer les axes autoroutiers qui mettent en relation directe les grandes métropoles du Rhin supérieur et les capitales européennes, de HAMBOURG à la péninsule ESPAGNE / PORTUGAL ; projet COS (Contournement ouest de STRASBOURG) ;*
 - hub ferroviaire grande vitesse** (voir axe 2) ;
 - hub fluvial autour du Rhin**, pivot central (voir axe 3) ;
 - hub numérique** : *nœud TTHD (Très Très Haut Débit) sur le Rhin, data center, déploiement THD ou TTHD.*

2. À travers l'ALSACE, ancrer la Région GRAND EST dans le maillage du Rhin supérieur

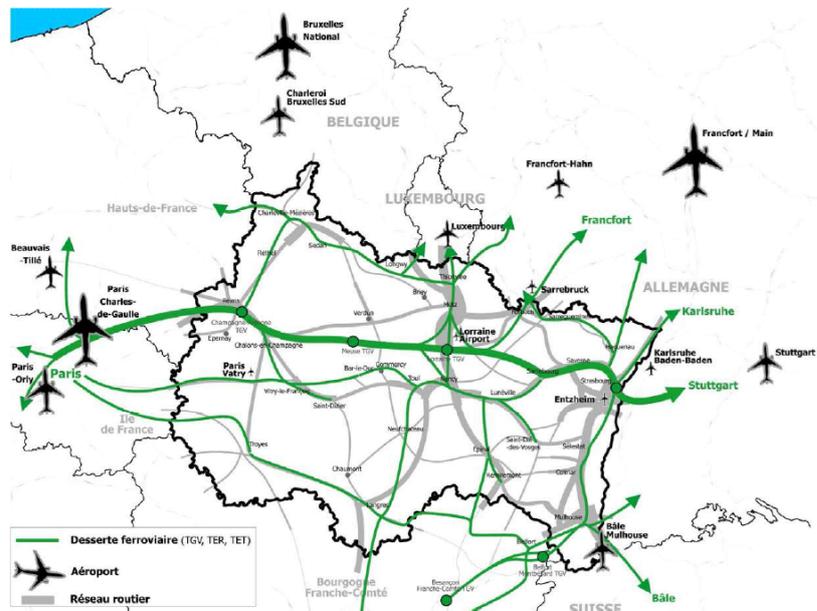
L'ALSACE est le **1^{er} territoire exportateur de FRANCE par habitant** : 7 % des exportations françaises pour 3 % du territoire national.

Le **commerce extérieur** de la Région GRAND EST repose à 53 % sur l'ALSACE, à 72 % sur l'ALSACE et la MOSELLE ensemble.

L'ALSACE bénéficie de **réseaux** routiers, ferrés et aéroportuaires structurants et transfrontaliers, mais la congestion routière et l'absence de certains barreaux ferrés structurants ne lui permettent pas d'optimiser sa place dans les grands corridors européens de transport.

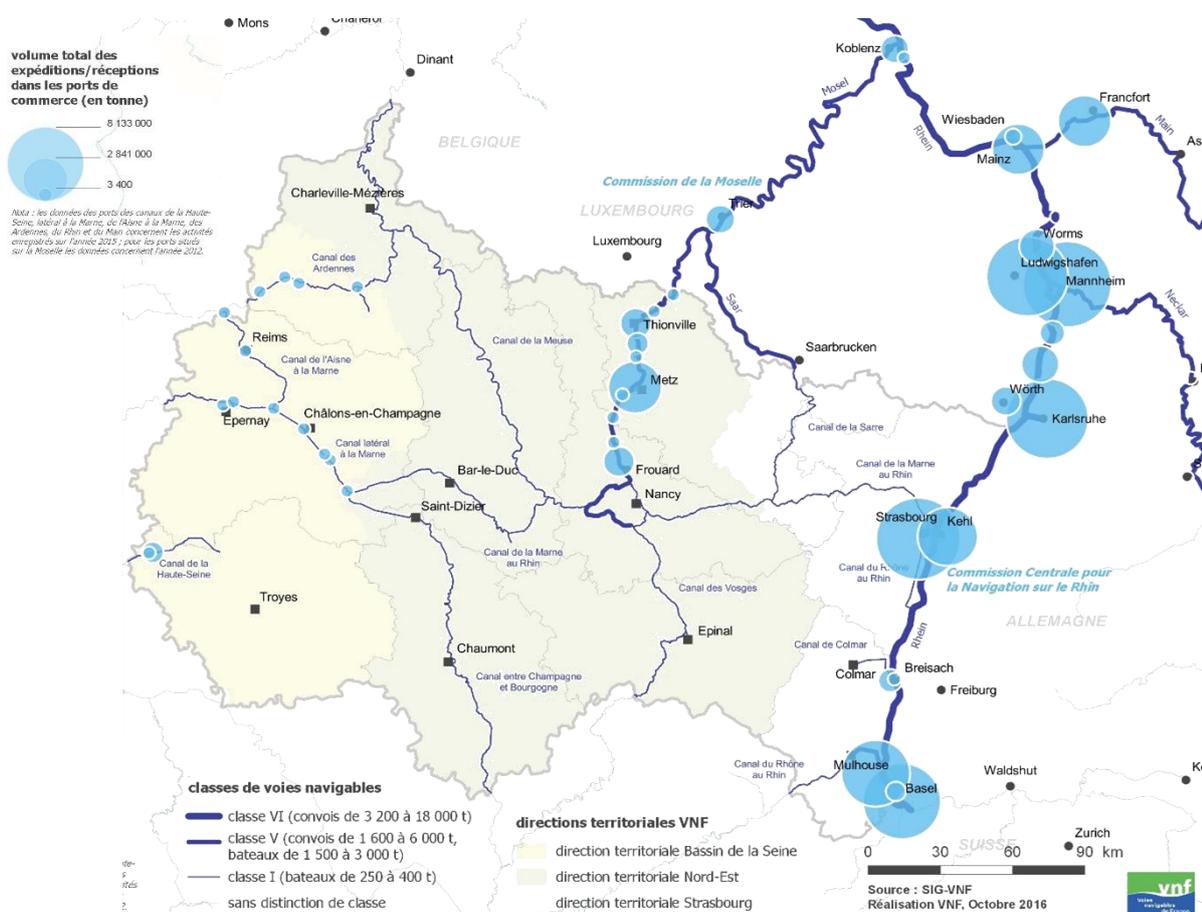
Pour renforcer cet ancrage, le SRADDET doit permettre de :

- garantir une liaison TGV vers le sud : la **LGV RHIN-RHÔNE**, passant par STRASBOURG et MULHOUSE : *assurer la continuité mer Baltique-mer Méditerranée* ;
- raccorder l'**EuroAirport** au réseau LGV pour conforter l'EuroAirport en tant que hub aéroportuaire de la capitale régionale et européenne, améliorer la connexion en transport en commun vers BÂLE ainsi que l'accessibilité depuis STRASBOURG ;
- inscrire le **nœud ferroviaire** de l'EuroMétropole de STRASBOURG dans les **corridors européens LGV** : *compléter la magistrale européenne PARIS-BUDAPEST en réalisant le barreau manquant entre STRASBOURG et KARLSRUHE, TGV RHIN-RHÔNE (2^{ème} phase LGV), liaisons TGV entre BRUXELLES et STRASBOURG* ;
- renforcer les **liaisons en train BÂLE-STRASBOURG-LUXEMBOURG** : *réalisation de la 4^{ème} voie* ;
- compléter les **liens transfrontaliers est-ouest en ALSACE DU NORD** : *liaison ferrée SARREBRUCK - PAYS DE HANAU - agglomération de HAGUENAU - TECHNOLOGIE REGION KARLSRUHE, liaison ferrée STRASBOURG - SARREGUEMINES/SARREBRUCK, liaison routière SARREGUEMINES - BITCHE - HAGUENAU* ;
- justifier l'instauration de l'**écotaxe poids lourds**, pour fluidifier le trafic de transit et dégager de nouvelles marges financières pour les axes majeurs de transports.



3. S'appuyer sur le Rhin, artère maîtresse du fret fluvial européen

Le Rhin est le 1^{er} fleuve commercial de l'UNION EUROPÉENNE. Il supporte 2/3 du trafic fluvial de l'EUROPE occidentale. Les ports alsaciens occupent la 2^{ème} (STRASBOURG) et 3^{ème} (MULHOUSE) places parmi les ports fluviaux français. Ils sont connectés sur le fret maritime mondial de ROTTERDAM (13^{ème} port mondial).
De grands **potentiels fonciers** existent à proximité immédiate des ports.
Actuellement en ALSACE, 21% des demandes d'implantations d'entreprises sollicitent une implantation à quai.



Pour renforcer cette artère majeure, le SRADDET doit permettre de :

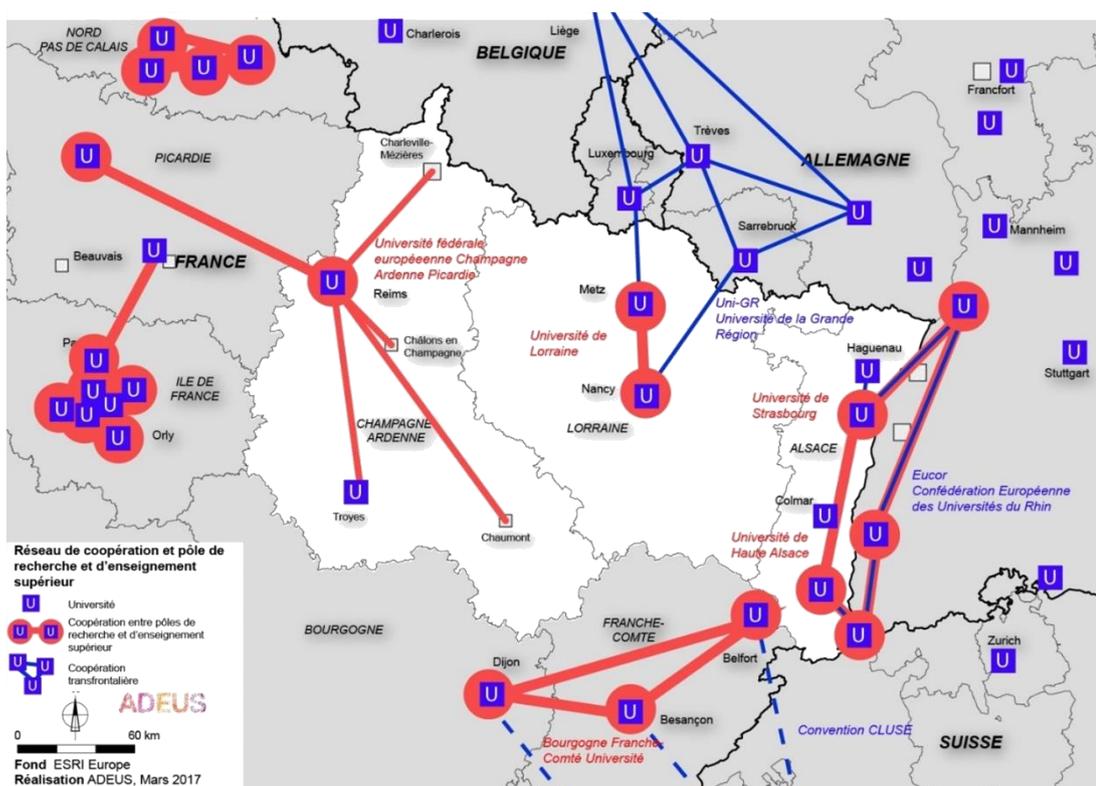
- développer les **ports** de LAUTERBOURG, STRASBOURG, MARCKOLSHEIM, COLMAR/NEUF-BRISACH et MULHOUSE dans une stratégie portuaire multisites renforcée, en lien avec les ports allemands et suisses ;
- **articuler les ports avec le fret ferré** en réponse aux besoins économiques et améliorer leur accessibilité : *LGV (projet Euro carex), emprises ferrées pour le raccordement des zones d'activités économiques, port à conteneurs à LAUTERBOURG et portique de fort tonnage à MULHOUSE ;*
- s'appuyer sur les **canaux** pour développer le **fret fluvial et le tourisme** (*Sarre, Marne-Rhin, Rhin-Rhône*) : *capacités de bords-à-eau des deux côtés du Rhin, un développement d'une ligne de conteneurs sur le canal de la Marne au Rhin.*

4. Tirer parti du rayonnement et de l'excellence de nos universités

La Région GRAND EST accueille 185 000 étudiants, dont **37% en ALSACE**.

L'université, les grandes écoles ainsi que l'hôpital universitaire de STRASBOURG forment un **pôle universitaire majeur** tourné vers l'international avec près de **20 % d'étudiants étrangers** (2^{ème} rang national) et plus de cent nationalités représentées.

À travers l'ALSACE, la Région GRAND EST occupe un poids prépondérant dans le domaine de la **recherche** : les universités alsaciennes apportent une **renommée mondiale en matière de chimie et biologie**, 4^{ème} université française dans le classement SHANGHAI, des labellisations (dont initiative d'excellence IdEx) et cinq **pôles de compétitivité** sur STRASBOURG.



Pour tirer pleinement parti de la valeur de nos universités, le SRADDET doit permettre de :

- conforter le campus européen tri-national **EUCOR** au sein du Rhin supérieur, comme support de l'offre de formation supérieure locale : *STRASBOURG, MULHOUSE, BÂLE, FRIBOURG et KARLSRUHE* ;
- renforcer les **partenariats** régionaux et internationaux **avec les universités et les grandes écoles**, pour garantir une offre de formation de haut niveau avec *NANCY, METZ, KARLSRUHE, FRIBOURG, BÂLE* et la BELGIQUE ;
- renforcer les **partenariats entre universités et entreprises**, pour favoriser l'accès à l'emploi des cadres et répondre aux attentes des entreprises ;
- unifier les **universités d'ALSACE**, pour une meilleure visibilité à l'échelle régionale et européenne.

5. Renforcer la dimension européenne de la Région GRAND EST

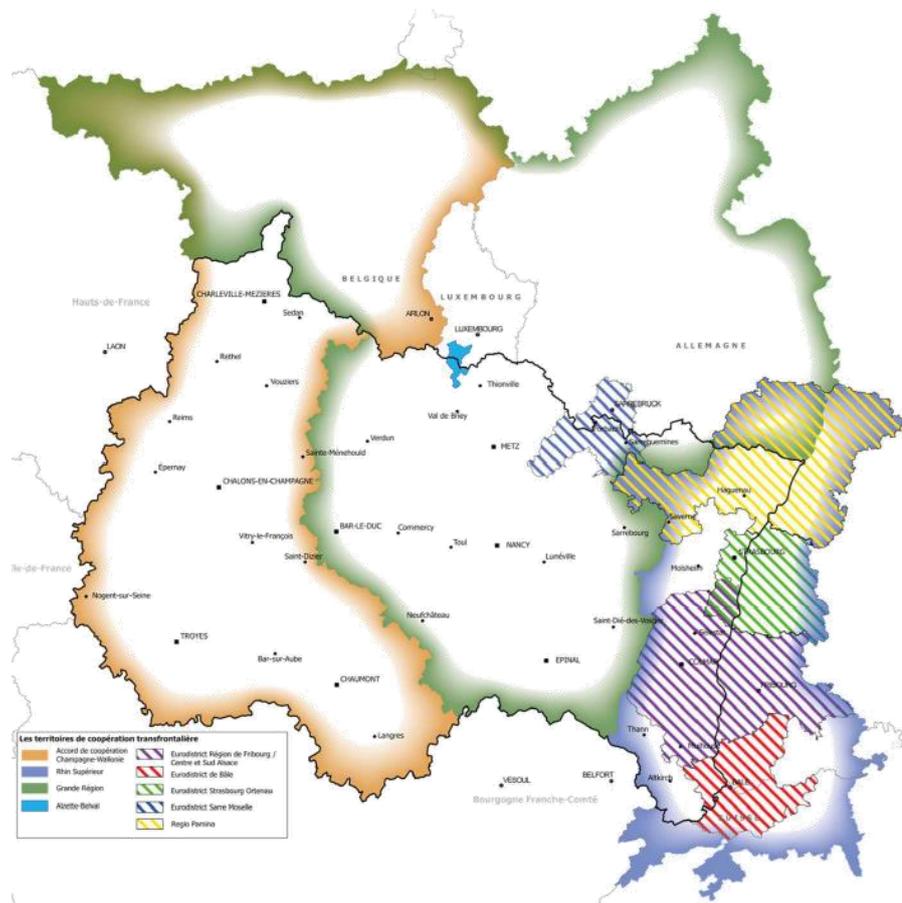
Une **région résolument transfrontalière** : des frontières avec quatre pays (BELGIQUE, LUXEMBOURG, ALLEMAGNE, SUISSE), dont la moitié en ALSACE.

Une expérience ancienne de **coopération transfrontalière** en ALSACE : Rhin supérieur et quatre Eurodistricts.

Les **entreprises étrangères** portent ¼ des emplois alsaciens, et **57% des entreprises** alsaciennes de l'industrie manufacturière sont détenues par des **maisons-mères étrangères**.

Pour renforcer cette dimension, le SRADDET doit permettre de :

- capitaliser l'expérience de **coopérations transfrontalières** ;

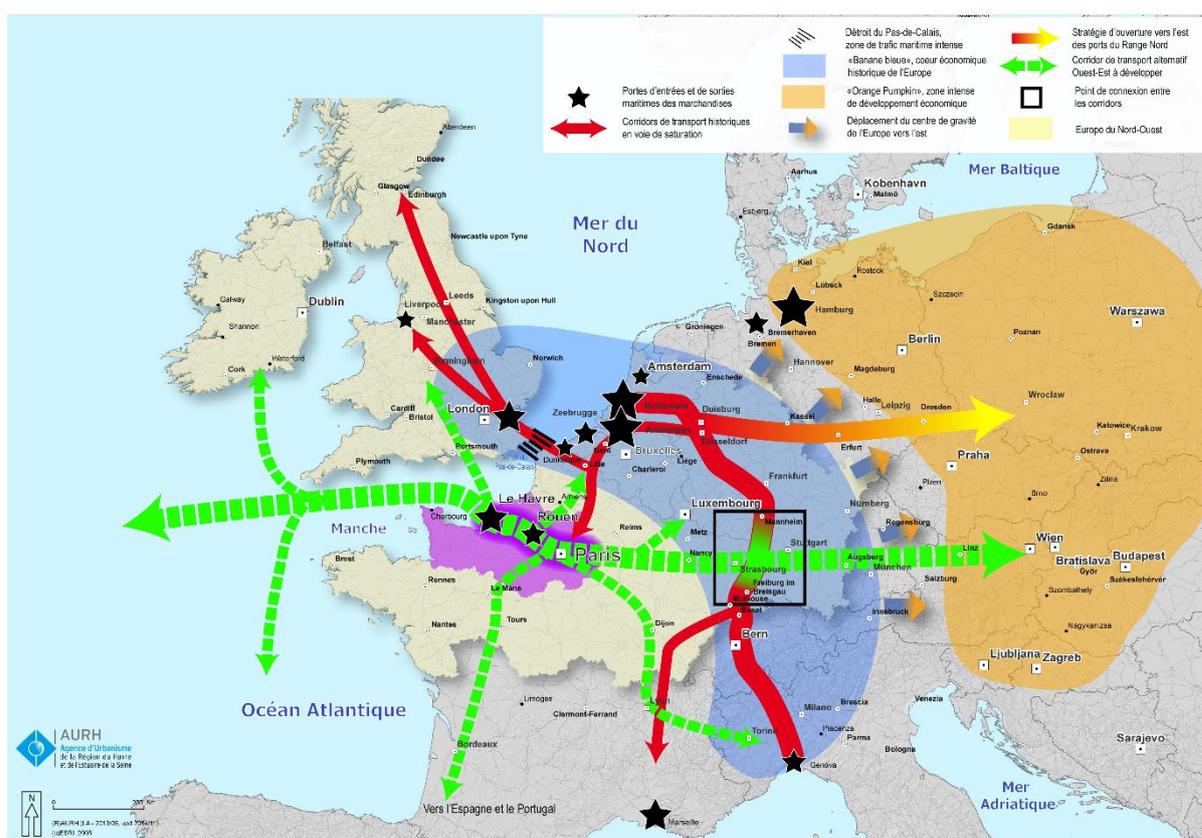


- **expérimenter et innover** sur ces bases de coopérations :
 - développer des **zones d'activités transfrontalières** avec des convergences règlementaires et fiscales ;
 - développer des **ports transfrontaliers** avec une gestion et un aménagement intégrés de part et d'autre du Rhin ;
 - développer des **coopérations médicales** transfrontalières ;
- développer le **bilinguisme** pour favoriser les échanges FRANCE-ALLEMAGNE-SUISSE, notamment en faveur du développement économique.

STRASBOURG, UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE ET EUROPÉENNE FORTE

La Région GRAND EST s'organise autour de grandes agglomérations :

- **EUROMÉTROPOLE de STRASBOURG (500 000 habitants), avec la plus grande ville du GRAND EST, STRASBOURG (270 000 habitants),**
- GRAND REIMS (293 000 habitants),
- MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION (274 000 habitants),
- GRAND NANCY (254 000 habitants),
- METZ MÉTROPOLE (220 000 habitants).



STRASBOURG, en tant que capitale européenne, siège du parlement et de nombreuses institutions ou représentations européennes et internationales (près de 70), représente un **atout spécifique** pour la Région GRAND EST lequel doit être conforté et renforcé dans le cadre du SRADDET tant au niveau régional que national.

STRASBOURG et l'EUROMÉTROPOLE représentent de surcroît :

- une **capitale européenne et diplomatique**, centre de la construction de l'Europe démocratique et des droits de l'homme (Parlement européen, Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme, Cour européenne de justice, forum mondial de la démocratie, médiateur européen, consulats, Eurocorps) ; lieu symbolique de paix au cœur de l'EUROPE (FRANCE / ALLEMAGNE) ;

STRASBOURG, UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE ET EUROPÉENNE FORTE

- un **carrefour européen d'éducation, d'enseignement supérieur et de formation** : rayonnement international de l'Université de STRASBOURG (organismes internationaux de coopération scientifique, prix Nobel, campus européen EUCOR), association à l'Université de HAUTE ALSACE, 45 000 étudiants dont 20% étrangers, bilinguisme à l'école, apprentissage transfrontalier. Par ailleurs, STRASBOURG dispose d'atouts et de tout un écosystème vecteur d'attractivité et de développement : de grandes écoles (École nationale d'administration et Institut national d'études territoriales), des écoles d'ingénieurs, un panel très complet et varié en termes de domaines d'enseignements et de formations ;
- un **pôle européen de santé et de technologies médicales** : Pôle de compétitivité ALSACE Biovalley et pôle franco-germano-suisse, Pharmacopée, IRCAD, IHU, NextMed, ICube, Labex Médalis, Forum européen de bioéthique, IGBMC (Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire) ;
- un **carrefour numérique et de Big data**, propice au développement des entreprises (nœud TTHD sur le Rhin, Datacenter, ville connectée classement nPerf) ;
- une **locomotive économique et un centre décisionnel** : emplacement privilégié au cœur des marchés européens, attractivité pour les investissements directs à l'étranger (3^{ème} métropole française), siège d'entreprises et lieu de manifestations internationales (palais de la musique et des congrès, quartier d'affaires international), terre d'innovation (4 prix Nobel en activité), écosystème local d'entrepreneuriat, ville de mobilités durables (1^{er} réseau tram et 1^{ère} ville cyclable de FRANCE), population jeune et qualifiée, rayonnement touristique et patrimoine labellisé, tissu industriel et productif, plateforme logistique Port du Rhin (2^{ème} port fluvial de FRANCE), hub national et européen de transports ;
- un **pôle culturel Strasbourg/Rhin supérieur** : offre d'équipements et de services de niveau métropolitain (opéra national, théâtre national de STRASBOURG, conservatoire régional, bibliothèque nationale universitaire, siège d'Arte...), coopération culturelle transfrontalière (Pass musées à l'échelle du Rhin supérieur) et diverses manifestations (Musica, St'art, Ososphère).

L'ALSACE s'appuie sur le **pôle métropolitain** STRASBOURG-COLMAR-MULHOUSE et le **sillon rhénan** KARLSRUHE-HAGUENAU-STRASBOURG-COLMAR-MULHOUSE-SAINT-LOUIS-BÂLE.

Le statut de **STRASBOURG capitale européenne** est plus que jamais fondamental dans un contexte de plus en plus concurrentiel entre métropoles européennes. Forte de ses atouts et de son rayonnement, l'EuroMétropole de STRASBOURG constitue un moteur de développement pour l'ALSACE et la Région GRAND EST.

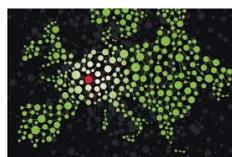
6. Conforter le rôle de STRASBOURG, capitale européenne, rhénane et régionale

L'EuroMétropole de STRASBOURG **accueille de multiples institutions européennes et internationales**, notamment le Parlement européen et le Conseil de l'Europe dont dépendent la Cour européenne des droits de l'homme et la Pharmacopée européenne. Cette fonction de capitale européenne génère directement et indirectement **28 000 emplois et 800 millions d'euros** de retombées économiques (campus européen et franco-allemand, flux, tourisme, commerce, etc.). Elle compte près de **500 000 habitants**.

Selon une étude menée en 2016, le **centre-ville de STRASBOURG est le plus dynamique de France**. Il compte 18 000 m² de surfaces commerciales pour 12 000 emplois.

Pour conforter ce rôle de capitale, le SRADET doit permettre de :

- conforter **l'écosystème européen** autour de la métropole européenne de STRASBOURG : *Institutions européennes, image/marketing territorial, grandes enseignes commerciales, fleurons économiques, tourisme/culture, grande accessibilité, pôles de recherche, etc.*



- faire rayonner la **capitale européenne** à l'échelle nationale et de la Région GRAND EST :

- soutenir et développer son **rôle européen** dans un contexte de refondation des implantations européennes (travaux lourds concernant le bâtiment du Parlement européen à BRUXELLES, Brexit...) :

- *garantir la présence des institutions en accueillant à plein temps le Parlement européen via l'extension de ses installations sur le site Wacken Europe de STRASBOURG,*
- *conforter le Conseil de l'EUROPE ;*



- s'appuyer sur la **structuration urbaine du sillon rhénan** : *KARLSRUHE, HAGUENAU, BADEN-BADEN, STRASBOURG, OFFENBURG, COLMAR/ALSACE CENTRALE, FRIBOURG, MULHOUSE, ST LOUIS et BÂLE ;*
- renforcer les **coopérations avec les métropoles de la Région GRAND EST** ;
- fluidifier l'accès au carrefour européen que représente l'aire urbaine de la métropole de Strasbourg, en soutenant les **projets de COS** (Contournement ouest de STRASBOURG) et **VLIO** (Voie de liaison intercommunale ouest).

7. Renforcer et développer les fonctions métropolitaines à forte valeur ajoutée

L'EuroMétropole de STRASBOURG est une **locomotive économique** pour la Région GRAND EST, un **carrefour européen de formation**, un **pôle culturel** et elle est reconnue comme une **terre d'innovation**. L'Université de STRASBOURG a accueilli **18 prix Nobel** et se place régulièrement en pointe en matière d'**investissements d'avenir et de recherche** au niveau national voire mondial. Par sa population, **STRASBOURG** est la **première ville** de la Région GRAND EST et la septième de FRANCE. Son aire urbaine est la neuvième de FRANCE.

Pour renforcer et développer ces fonctions, le SRADDET doit permettre de :

- renforcer et mettre en réseau les **sites métropolitains majeurs à haut niveau de services** existants et en devenir pour développer l'attractivité de la métropole : *Wacken Europe, Parc d'Innovation d'ILLKIRCH, TecMed, Espace Européen de l'Entreprise, Baggersee, etc.*



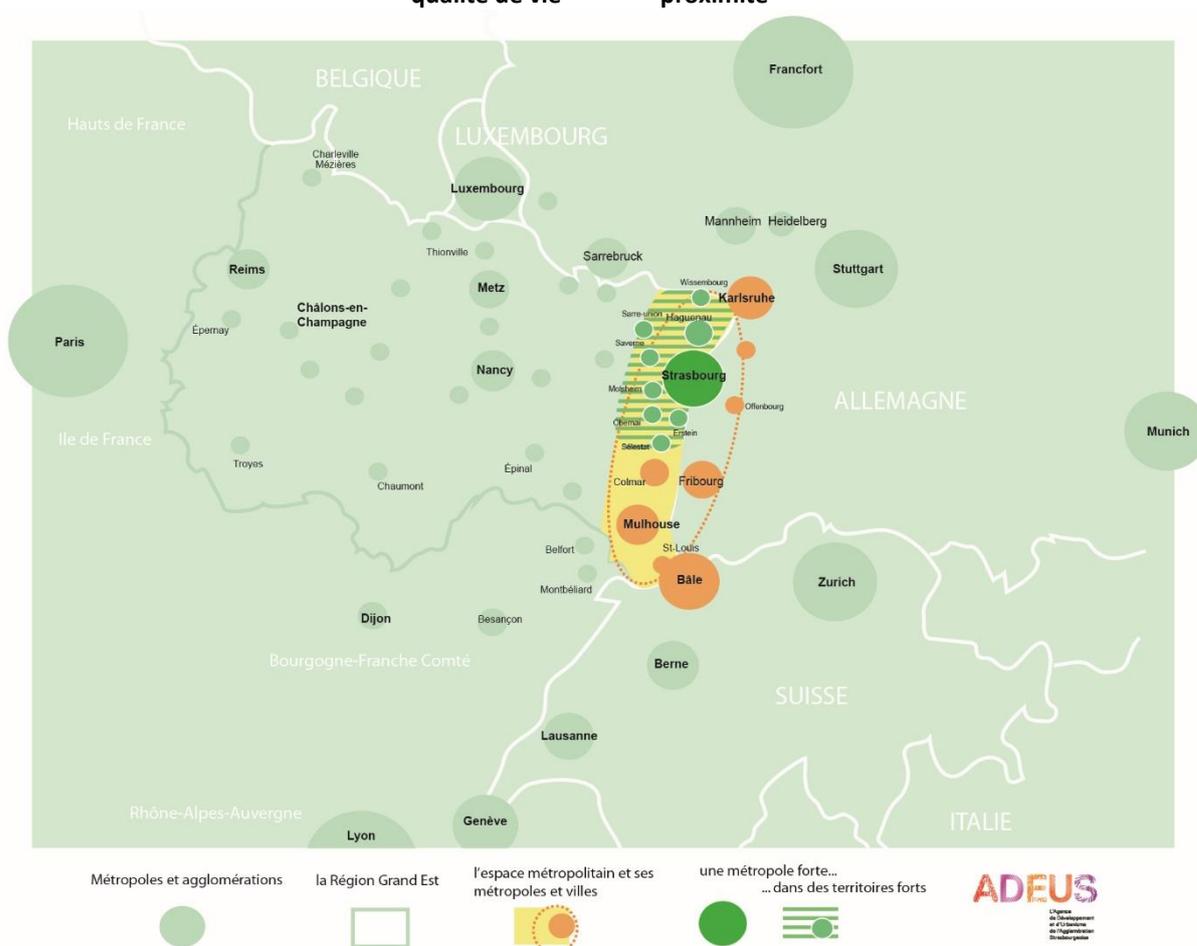
- se donner les moyens de mieux **articuler les grandes structures de recherche et de créer des liens de coopération entre l'enseignement supérieur, les entreprises et les laboratoires** dans l'objectif d'attirer des cadres et développer les activités notamment de haut niveau ;
- développer des **DATA center** en lien avec la fibre noire le long du Rhin ;
- faire de la **culture et du tourisme un levier d'attractivité par l'innovation** ;
- valoriser et diversifier **l'offre touristique** pour attirer les fonctions intellectuelles supérieures.

L'ESPACE MÉTROPOLITAIN ALSACIEN, UN MAILLAGE DE TERRITOIRES FORTS

La Région GRAND EST est structurée par de nombreux **réseaux de villes et espaces de coopérations**, et ce de façon très prégnante sur le territoire alsacien.

une métropole forte des territoires forts

créativité / innovation valeur ajoutée transition énergétique
 qualité de vie proximité



- une **culture rhénane de la multipolarité**,
- une **métropole confortée** par un réseau dense de villes et de bourgs qui **polarisent des bassins de vie**,
- le **Massif vosgien**, un espace central **entre plusieurs métropoles**.

STRASBOURG capitale européenne est confortée par un **réseau dense de villes et bourgs de proximité** qui irriguent des bassins de vie (culture rhénane de la multipolarité) au sein d'un espace métropolitain structuré autour de grandes agglomérations et de villes moyennes. Pour affirmer et renforcer ce fonctionnement en réseau, il est important que le SRADDET acte cet existant et développe les leviers nécessaires tant en matière de transports, de formations, de tourisme, de couverture numérique et d'énergie, volet prioritaire pour les territoires.

Le **Massif vosgien**, en position centrale entre trois métropoles de la Région GRAND EST, devra être soutenu en tant que tel dans le cadre du SRADDET pour en faire un espace de projets pour les territoires ruraux.

8. S'appuyer sur les moteurs économiques des territoires

L'ALSACE est caractérisée par de **grands territoires économiques**, ayant chacun une vocation marquée, interdépendants et ouverts sur les espaces voisins (MOSELLE, VOSGES, ALLEMAGNE, SUISSE), et vers les territoires au sud (BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ).

Tous ces grands territoires accueillent des **entreprises de renommée nationale, voire internationale**, structurés autour d'un réseau complémentaire de zones d'activités économiques.

Pour développer ces moteurs économiques, le SRADET doit permettre de :

- conforter les **fleurons économiques** et leur écosystème, gages d'attractivité et d'emplois ;



- accompagner le **développement endogène** des TPE/PME existantes pour développer l'emploi ;
- être en capacité d'accueillir de **nouvelles entreprises**, via une offre foncière adaptée et des conditions d'accueil de qualité ;
- soutenir et encourager **l'agriculture**, gage de ressources et de qualité des paysages, aujourd'hui en situation délicate face aux exigences européennes ou à l'évolution des normes environnementales.

9. Gagner de la valeur ajoutée dans les territoires

Le territoire s'appuie sur une antenne universitaire à HAGUENAU et un réseau d'offres de **formations supérieures complémentaires** aux universités dans les villes moyennes. Via la mise en place du réseau d'Initiative Publique THD ALSACE, l'ensemble du territoire alsacien sera couvert par le **Très Haut Débit d'ici 2021**, évitant une fracture numérique territoriale et ouvrant de nouvelles perspectives de développement économique et résidentiel.

Pour développer cette valeur ajoutée, le SRADDET doit permettre de :

- **armer les territoires d'une offre de formation complémentaire à la métropole :**

- développer les **formations de 1^{er} cycle dans les villes moyennes** pour répartir l'offre et gagner en proximité ;
- promouvoir la **formation continue** et les **formations techniques** dans les villes moyennes et **au plus près des bassins d'emplois** pour qualifier les populations ;
- **adapter le parc de logements aux besoins des étudiants**, en proportion des formations proposées dans chaque territoire ;



Résidence « Alter & Toit » - HAGUENAU

- **garantir l'égalité des territoires face aux enjeux du numérique :**

- prendre appui sur le déploiement de la **fibres (SDTAN)** pour **développer les e-services** ;
- résorber les **zones blanches** de téléphonie mobile.



10. Jouer la carte du tourisme à toutes les échelles, pour une complémentarité entre l'offre urbaine et le tourisme rural et fluvial

Le tourisme représente **82 000 emplois** dans la Région GRAND EST (dont 43 % en ALSACE) et 4,6 % de son PIB et **6 % du PIB alsacien**.

L'ALSACE accueille **13 millions de visiteurs par an**, et compte de nombreux **grands sites touristiques**, dont le centre historique de STRASBOURG, le HAUT-KOENIGSBOURG, la Route des Vins, etc. ainsi que de nombreux musées et autres sites.

Pour jouer pleinement la carte du tourisme, le SRADDET doit permettre de :

- **améliorer la visibilité de la destination ALSACE à travers une stratégie Rhin supérieur :**

- s'inscrire dans un **tourisme d'échelle rhénane** : *stratégie, communication / promotion* ;
- jouer la **complémentarité avec les équipements culturels, événements et sites touristiques allemands, suisses et lorrains** ;
- faire du **Massif vosgien** un espace central et stratégique autour d'un **tourisme 4 saisons** ;
- promouvoir et valoriser les **grands sites touristiques alsaciens** pour accroître leur fréquentation ;



- **développer une offre variée et de qualité pour l'ALSACE :**

- favoriser l'**agrotourisme**, le **tourisme vert**, le **tourisme itinérant**, le **tourisme familial** et les **sports de nature** notamment sur les territoires « ruraux », à des fins économiques et d'attractivité ;
- développer le **tourisme de bien-être et de santé** ainsi que le **thermalisme** ;
- créer des **synergies** entre sites touristiques, événements et grands équipements culturels et sportifs pour accroître leur fréquentation ;
- développer une offre d'hébergement **de qualité** : *conforter l'offre strasbourgeoise, renforcer et améliorer l'offre dans le réseau de villes et villages touristiques.*



12. Conforter et moderniser les réseaux de transport pour renforcer l'attractivité des territoires

Le moteur économique alsacien se situe au cœur d'un carrefour européen d'échanges ferroviaires et autoroutiers et d'axes de développement économique transfrontaliers. Mais son interconnexion aux corridors européens et avec l'ALLEMAGNE n'est pas optimisée (congestion routière, absence de barreaux ferroviaires à grande vitesse et de franchissements du Rhin...).

Le Massif vosgien et les territoires ruraux à l'ouest restent par ailleurs relativement enclavés.

Pour optimiser et moderniser ces réseaux, le SRADET doit permettre de :

- **assurer l'interconnexion de la Région Grand Est aux axes européens structurants :**
 - achèvement de la LGV RHIN-RHÔNE (axe prioritaire n° 24 du réseau européen de transports MER DU NORD / MÉDITERRANÉE) et de la magistrale PARIS - MUNICH - BUDAPEST ;
 - connexion de STRASBOURG à l'axe GÊNES - MILAN - BÂLE - FRANCFORT - ROTTERDAM, par la mise à grande vitesse du tronçon STRASBOURG / APPENWEIER ;
 - connexions à grande vitesse entre les métropoles européennes de STRASBOURG, LUXEMBOURG, BRUXELLES, FRANCFORT ;
 - contournement ouest de STRASBOURG (COS) permettant de fluidifier les trajets routiers européens du nord de l'EUROPE à la péninsule ibérique ;
- **compléter les axes de développement économique transfrontaliers :**
 - structuration d'un axe SARREBRUCK / PAYS DE BADE par le nord de l'ALSACE : liaison autoroutière A35/A5 avec la réalisation d'un 2^e pont autoroutier en Alsace (dans le secteur stratégique le plus favorable (RD4-B500), liaison autoroutière A35/A65 via le Bienwald, liaison ferroviaire transversale SARREGUEMINES-OBERMODERN-HAGUENAU (Y avec STRASBOURG)-RASTATT-KARLSRUHE ;
 - confortement des liaisons sud STRASBOURG- ORTENAU : aménagement de la liaison STRASBOURG - OFFENBOURG via le pont Pflimlin, amélioration des franchissements routiers du Rhin entre OBERNAI et LAHR (RD426 à GERSTHEIM) ;
- **désenclaver les territoires et assurer la cohérence régionale :**
 - désenclavement de l'ALSACE BOSSUE et du PAYS DE BITCHE : liaison routière A4-LORENTZEN-BITCHE, amélioration de l'axe HAGUENAU-BITCHE-SARREGUEMINES/SARREBRUCK (RD1062), liaisons ferroviaires BITCHE-NIEDERBRONN-HAGUENAU-STRASBOURG, STRASBOURG-SAVERNE-SARREBOURG-METZ/NANCY et STRASBOURG - SARREGUEMINES;
 - désenclavement du Massif vosgien : liaison SÉLESTAT-SAINT Dié (RN59 : déviation de CHÂTENOIS, stratégie tarifaire adaptée au tunnel Maurice Lemaire), modernisation de la section ferroviaire transvosgienne STRASBOURG-MOLSHEIM-SAALES-SAINT DIÉ avec la garantie d'une offre de service attractive ;
- **consolider l'étoile ferroviaire bas-rhinoise :** garantir les arrêts TGV existants (SAVERNE, SÉLESTAT), organiser des TER directs entre le nord et le sud du territoire sans changement à STRASBOURG, développer la qualité de l'offre existante en transports ferroviaires et électrifier les voies ferrées.



13. Faire de l'énergie un levier de développement économique

L'énergie hydraulique du Rhin permet de produire l'équivalent de **70 % de la consommation électrique** de l'ALSACE et correspond à 20 % de la production nationale d'électricité d'origine hydraulique.

20 territoires sont labellisés « TEPCV » en ALSACE, ce qui témoigne de l'engagement des collectivités locales de changer de modèle énergétique.

Le BAS-RHIN est le **1^{er} département cyclable de FRANCE** et STRASBOURG **4^{ème} ville cyclable du monde**.

Pour mettre l'énergie au service du développement économique, le SRADDET doit permettre de :

- **développer la production d'énergies renouvelables en s'appuyant sur les ressources et les besoins spécifiques du territoire pour :**
 - déployer des énergies renouvelables de proximité au plus près des besoins locaux, en développant un **mix énergétique** basé sur les potentiels de chaque territoire, afin de tendre vers l'**autonomie énergétique** des territoires :
 - capitaliser sur l'avantage compétitif de la géothermie profonde pour les industries ;
 - développer le biogaz par l'utilisation des effluents d'élevage ;
 - faciliter et encourager les projets liés aux autres énergies renouvelables selon les potentialités de chaque territoire : micro-hydraulique, bois-énergie, éolien, photovoltaïque ;
 - organiser le territoire pour construire des **écosystèmes d'énergie**, afin de déployer des **réseaux de chaleur** ;
 - anticiper la fermeture de la centrale nucléaire de **FESSENHEIM** en termes de production d'énergie ;
 - poursuivre la « **révolution énergétique** », pourvoyeuse de nouveaux emplois au sein de filières innovantes ;
- faire de la **rénovation de l'habitat** un axe majeur des politiques régionales pour la **transition énergétique** : sobriété énergétique, lutte contre la précarité des ménages, création d'emploi BTP dans tous les territoires ;
- capitaliser sur l'expérience alsacienne en matière de **mobilité durable** et la développer : poursuite du TSPO (Transport en site propre ouest), réseaux cyclables, etc.
- optimiser la **répartition du volume et des flux**, via une organisation des sites et des modes de traitements ;
- encourager les procédés **d'économie circulaire** et **écologie industrielle** dans les zones d'activités.

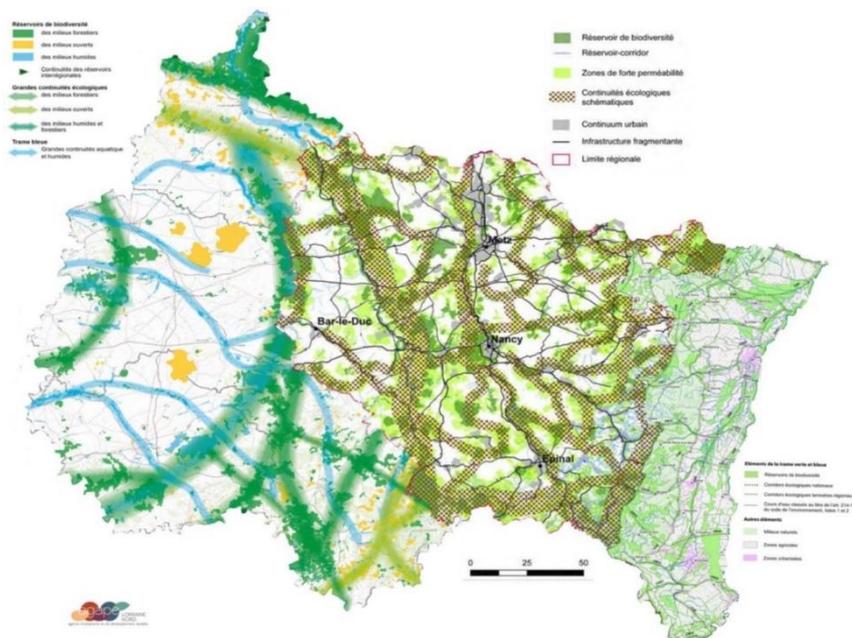


14. Valoriser la richesse de la biodiversité et des paysages alsaciens

6 parcs naturels régionaux existent dans la Région GRAND EST dont 2 concernent l'ALSACE. L'ALSACE bénéficie d'un capital d'espaces naturels et paysagers diversifiés et préservés aux portes de villes (Massif des VOSGES, Grand Ried, forêts de HAGUENAU et d'ERSTEIN, Vosges du Nord, Outre-Forêt, vergers, prairies, vignobles, plans d'eau, etc.), des poumons verts au sein des agglomérations et bourgs (parcs, canaux, STRASBOURG 3^{ème} ville verte de FRANCE) et un patrimoine urbain inscrit dans le paysage naturel. En 2012, les contrats de mesures agro-environnementales territorialisées à enjeu « biodiversité » associés à Natura 2000 couvrent environ 7 500 hectares et 17 000 hectares de contrats complémentaires sur d'autres milieux remarquables. Les contrats spécifiques au grand hamster concernent 800 hectares.

Pour renforcer la valorisation des richesses, le SRADET doit permettre de :

- faire valoir l'expérience de l'ALSACE en matière de biodiversité et de trame verte et bleue ;
- disposer d'orientations équilibrées à l'échelle de la Région GRAND EST sans constituer de surenchère de réglementation de nature à compromettre les grands enjeux socio-économiques, et s'appuyer sur les SCOT existants ;
- maintenir un équilibre entre développement et préservation des ressources, paysages et biodiversité :
 - garantir la **qualité et le cadre de vie** ;
 - préserver le **caractère évolutif des paysages** ;
 - préserver les capacités de **développement économique « bord à eau » le long du Rhin** (port de MARCKOLSHEIM) ;
 - permettre aux **territoires ruraux** de se développer en cohérence avec leurs richesses ;
- apporter des réponses régionales globales aux besoins de **compensations environnementales**, sur l'ensemble du territoire régional, en ayant le souci de l'intelligence territoriale ;
- réduire la **vulnérabilité aux changements climatiques**. ;
- **préserver la qualité de l'eau du Rhin et de la nappe phréatique rhénane** qui assure l'alimentation du BAS-RHIN en eau potable.



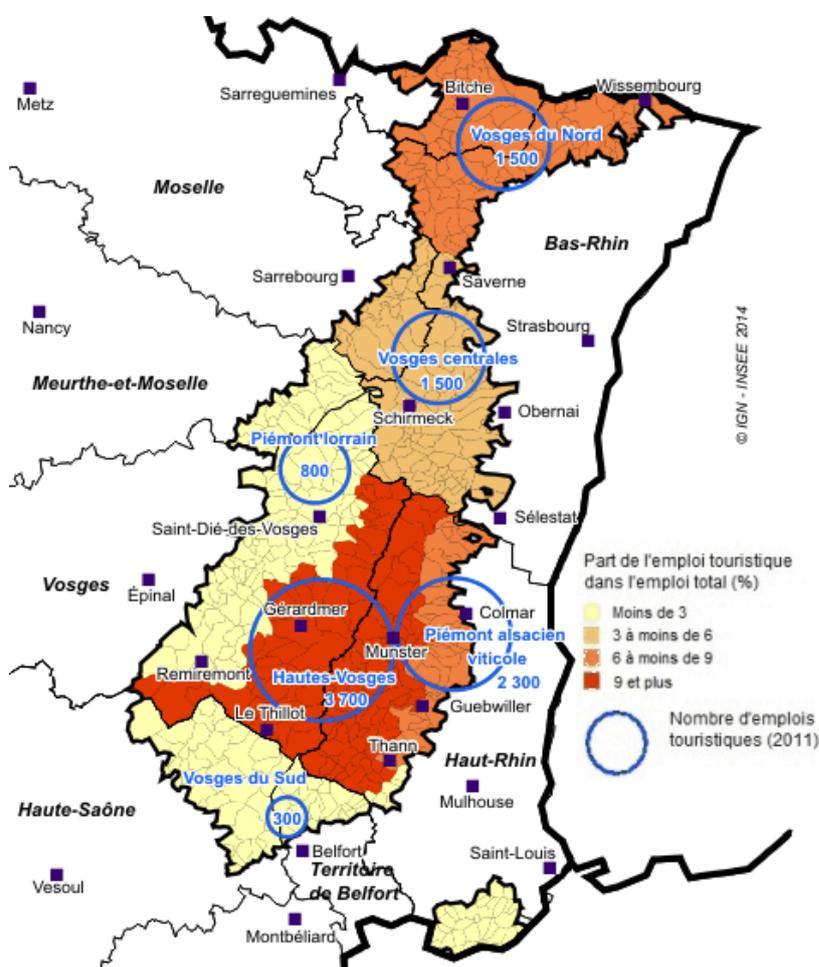
Carte d'assemblage à l'échelle du GRAND EST des SRCE des anciennes régions

15. Faire du Massif vosgien un espace de projets à l'échelle de la Région GRAND EST

Le Massif vosgien est le plus densément peuplé d'EUROPE (84 hab./km²), il permet un tourisme « 4 saisons » autour de plus de 20 stations (ski, VTT, etc.) et 18 000 km de sentiers balisés.

Il représente aussi un enjeu économique (30% des capacités de sciage européennes).

Pour développer le Massif comme espace de projets, le SRADDET doit permettre de :



- construire un pôle touristique « 4 saisons » à l'échelle de la Région GRAND EST :

- valoriser les stations et sites touristiques existants, en permettant leur modernisation : *Champ du Feu, seule station de ski du BAS-RHIN* ;

- reconnaître les richesses du Massif vosgien : *culture, gastronomie, mémoire, artisanat, nature* ;

- soutenir la labellisation « *Grand Site de FRANCE* » pour le Grand Ballon et le massif du Mont Sainte Odile ;

- capitaliser sur les ressources et savoir-faire locaux :

- encourager l'innovation vers de nouveaux débouchés, dans une logique de développement économique ;
- créer des synergies locales pour développer des filières : *agriculture (lait, viande), artisanat et construction (bois)* ;

- désenclaver le Massif par la route ainsi que par le fer : *ligne STRASBOURG-SAÂLES-SAINT-DIÉ dans le BAS-RHIN, réouverture de la voie ferrée BOLLWILLER-GUEBWILLER dans le HAUT-RHIN, amélioration de la liaison routière ALSACE CENTRALE / DÉODACIE.*



**Syndicat mixte du
SCOT de l'ALSACE BOSSUE**

Jean MATHIA, *président*



**Syndicat mixte du
SCOT de l'ALSACE DU NORD**

Claude STURNI, *président*



**Syndicat mixte du
SCOT de la BANDE RHÉNANE NORD**

Denis HOMMEL, *président*



**Syndicat mixte du
SCOT de la BRUCHE**

Gilbert ROTH, *président*



**Syndicat mixte du
SCOT du PIÉMONT DES VOSGES**

Philippe MEYER, *président*



**Syndicat mixte du
SCOT de la région de SAVERNE**

Stéphane LEYENBERGER, *président*



**Pôle d'équilibre territorial et
rural SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE**

Marcel BAUER, *président*



**Syndicat mixte pour le
SCOT de la région de STRASBOURG**

Jacques BIGOT, *président*



EuroMétropole de STRASBOURG

Robert HERRMANN, *président*



Département du BAS-RHIN

Frédéric BERRY, *président*